



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E160796

VALABLE JUSQU'AU 13/09/2024

ÉDITÉ LE 03/10/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/05/2016

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTLUÇON 2016 B 00079

Siret : 820 207 397 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 00 32932

Assurance Responsabilité Travaux :
ABEILLE IARD & SANTE EDIFICE - 77375393

Assurance Responsabilité Civile :
ABEILLE IARD & SANTE EDIFICE - 77375393

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : RDB ENERGIES

46 ROUTE DE MONTLUÇON
03390 MONTMARIAULT

Téléphone : 04 70 07 32 62

Portable :

Site Internet :

E-mail : accueil@rdbenergies.com

Responsabilité légale :
DECABANE LIONEL CO-GÉRANT / BOURRIER-DECOLIN ISABELLE CO-GÉRANT /
ROUSSEAU SYLVAIN CO-GÉRANT

Effectif moyen : 12 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	23/07/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	21/09/2023
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	21/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	21/09/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	03/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.